

DECISION N° 1329

Le GENERAL DE GAULLE, Président du Gouvernement  
Provisoire de la République Française, chef des Armées.

Cite à l'ordre DE LA DIVISION

MARCETEAU Gaston André Lieutenant F.F.C.

"Responsable d'un secteur du réseau " CENTURIE " en territoire occupé a su donner, par son énergie et par son intelligence, un développement important à son service de renseignements. Arrêté le 2 Septembre 1943, puis déporté, a subi sans fléchir les interrogatoires et les sévices de la Gestapo."

"Vient d'être rapatrié. Modèle de ténacité et de courage pouvant être cité en exemple."

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE 1939 AVEC  
ETOILE D'ARGENT

PARIS, le 13 novembre 1945

Le Général De GAULLE, Président du  
Gouvernement Provisoire de la République  
Française, chef des Armées.

P.O. le Général JUIN,  
Chef d'état-Major Général de la défense  
Nationale

Signé: JUIN

Vu et certifié conforme à l'original qui  
a été présenté.

